

Défense du sport

C'est le titre donné par le Comité Pierre de Coubertin qui siège à Paris à sa *Revue d'Etudes et d'Informations*. Le bulletin N° 4 de sa première année d'existence est d'une excellente présentation et d'importantes personnalités françaises du sport contribuèrent à cette édition. Encore que nous ne soyons pas d'accord avec TOUTES les expressions émises, nous nous plaignons néanmoins d'en citer quelques-unes.

M. MICHEL DEBRÉ, Premier Ministre et Président du Haut Comité des Sports en France, termine son bref exposé sur la valeur du sport en adressant à la Baronne Pierre de Coubertin ses hommages et ses félicitations à l'occasion du centenaire célébré à Lausanne le 21 décembre 1961.

*

M. JEAN BOROTRA, qui, en 1961, a eu deux entretiens avec le Président Brundage, à Chicago, puis à Paris, sur le sujet de l'amateurisme au cours desquels chacun resta sur ses positions, dit, entre autres, ceci: « Le sport contribue toute la vie à accroître les possibilités individuelles. Sur le plan physique, il développe la capacité de résistance et de travail; sur le plan moral, il aiguise les qualités de volonté, de courage, de maîtrise en soi. L'aboutissement logique d'un tel épanouissement *doit être une promotion sociale*. Cela est vrai pour les pratiquants à tous les niveaux, cela doit l'être pour les champions, et il convient de les y aider. Il ne s'agit pas, bien sûr, de les aider par souci de facilité. Il faut au contraire éviter trop de facilité, exiger d'eux beaucoup, d'abord parce qu'ils sont capables de donner beaucoup, et ensuite parce que c'est à cette condition, et à cette condition seule, qu'ils pourront développer ces qualités humaines qui font leur valeur. Il ne s'agit pas non plus de les détourner des études secondaires ou supérieures, pour les entraîner vers une carrière sportive. Il s'agit seulement d'aider ceux que leurs goûts et leurs possibilités ne prédestinent pas aux études, mais attirent vers la haute compétition à satisfaire par leurs exigences personnelles et à s'épanouir. En tout état de cause, ce ne pourra être le fait que d'un petit nombre, particulièrement doués pour cette activité et moins intéressés par les disciplines intellectuelles. Beaucoup d'individus sont peu aptes à la culture, ou ont peu de goût pour elle. Cela ne les empêche pas d'avoir une valeur. Il s'agit de l'utiliser rationnellement. C'est là le problème. Il s'agit d'utiliser efficacement ces hommes, ces champions, d'abord pour eux, pour leur permettre de se réaliser, pour éviter qu'ils ne deviennent des champions déçus, mais aussi pour la collectivité elle-même, pour le pays qui a besoin de toutes les volontés, de tous les talents pour la réalisation de ses objectifs. Or, si ces champions

possèdent des qualités humaines, une valeur, qui peuvent et doivent être utilisées au service de la société, elles doivent aussi trouver leur consécration dans une promotion sociale, c'est-à-dire dans l'accès à de plus hautes responsabilités. L'individu lui-même, et la collectivité, en profiteront. Le sport, qui aura ainsi participé au développement de la valeur de l'individu et permis un accroissement de ses responsabilités, une promotion sociale, sera alors un facteur de promotion humaine.

» Dans l'organisation actuelle, cette promotion du champion est difficile, et l'on en détermine aisément les raisons.

» D'abord, les champions d'aujourd'hui n'ont très souvent pas de formation de base, intellectuelle ou technique. Ils n'ont pas appris un métier. Leur éducation a été mal conduite. Trop de temps a été consacré au sport, pas assez à cette formation de base qui est nécessaire à la pratique de toute activité. (Bravo M. Borotra de le dire hautement. *Réd.*) Il est certes légitime de favoriser la pratique du sport pour ceux qui témoignent d'un goût particulier et de possibilités réelles pour elle (c'est même un devoir) mais, en aucun cas, un tel effort ne peut justifier le sacrifice de l'acquisition d'une formation, d'un métier, ces « réserves sociales » sans lesquelles il n'est aucune sécurité. (...) Enfin, et cela est grave, le champion est trop souvent grisé par le succès. *Tout lui est dû*. Il ne fait pas d'effort personnel; *il reçoit mais ne sait plus donner*. C'est une conséquence du jeune âge de beaucoup de champions, de leur insuffisante éducation, de l'action pas toujours bénéfique de la presse parlée ou écrite, mais aussi du fait que les dirigeants bénévoles, trop souvent occupés avant tout de résultats techniques (pour leur gloire personnelle. *Réd.*) et accablés de besognes mineures, ne peuvent consacrer suffisamment de temps à ce côté pourtant capital de leur action. »

M. Borotra cite enfin quelques formules essayées dans certains pays. Il cite les États-Unis, l'U. R. S. S., l'Angleterre, puis l'armée, la vie et enfin le nouveau statut de l'athlète. L'auteur voudrait faire disparaître les honteuses pratiques de l'amateurisme-marron. (Et nous donc! *Réd.*) Mais pour cela, dit-il, *il faut aider matériellement le champion*. Et là, nous nous demandons si l'on devient vraiment champion grâce à l'argent? Vous qui fûtes champion, M. Borotra, vous y répondez avec une grande logique dans ce même article en disant: « L'athlète, tout en continuant sa carrière sportive, *doit commencer à construire son avenir social*. Les fédérations l'aideront à trouver une situation. » Puis, en parlant de l'athlète, vous dites, toujours avec cette même logique: « Il doit n'accorder au sport que le temps strictement nécessaire, et

avoir à cœur de donner toujours, dans son métier comme sur le stade, le meilleur de lui-même. »

L'auteur, en parlant de « la promotion humaine, base d'un nouvel olympisme » préconise la création d'une catégorie de « non-amateurs », athlètes ayant une profession (à 50%?) et rémunérés pour leur participations aux compétitions! Nous ne voyons pas la différence entre cette catégorie et celle des professionnels. Les uns et les autres seront payés pour leurs participations. Dès ce moment, et c'est clair, il n'y aura plus d'amateurs, car quels seront ceux qui voudront bien concourir sans rémunération? Aucun, puisque les Jeux Olympiques, selon l'auteur, leur seront ouverts. Il ne peut y avoir que deux classes d'athlètes: les amateurs et les professionnels. Quant aux amateurs-marrons, qui existent malheureusement, ils le sont de par la volonté de quelques dirigeants — souvent olympiques — qui ne voient que leur gloire personnelle, ou par un excès de nationalisme. La formule de M. Jean Borotra ne nous semble pas souhaitable. Elle ouvrira la porte à tous ceux, dirigeants et athlètes, qui voudront payer ou recevoir sous le couvert trop facile de l'athlète non-amateur agréé aux Jeux Olympiques. Et il y en a déjà trop! Ce nouveau projet ne changera rien, au contraire, il aggravera le problème. En fait on ne fera que remplacer le terme amateur-marron par celui de non-amateur. Ce sera plus élégant, voilà tout.

*

M. JEAN-FRANÇOIS BRISSON, rédacteur au *Figaro*, traite, dans ce même bulletin, le système des « bourses d'entraînement sportif » que le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports envisageait d'instituer. Il le qualifie de mauvais car il repose sur le raisonnement boiteux que voici:

« Loin de détourner le champion du métier extra-sportif qui assurera son avenir, affirment ses partisans, la bourse d'entraînement lui permettra d'obtenir une promotion sociale tout en consacrant à la préparation sportive le temps prolongé qu'exige aujourd'hui la compétition au sommet. » Voici ce que pense J.-F. Brisson de ce raisonnement:

« Mais à qui fera-t-on croire qu'un jeune de valeur, ayant la possibilité de passer des examens difficiles ou de se faire rapidement une situation en travaillant dur dans la branche qu'il a choisie, acceptera le compromis du métier à mi-temps (dans la meilleure hypothèse), l'autre moitié étant réservée au sport? Il sait très bien, en effet, que ce n'est pas en travaillant à moitié qu'on gravit rapidement les échelons. Les tenants des « bourses d'entraînement » doivent donc admettre le corollaire inéluctable: le système ne vaut que pour la dernière catégorie des travailleurs non spécialisés (sans compter, bien entendu, le cas de ceux qui se destinent, s'ils ont les

aptitudes voulues, au métier d'entraîneur dans la branche où ils pratiquent), ceux qui n'ont ni dons intellectuels ni ambition, savent qu'ils n'ont rien à perdre en donnant provisoirement part égale, ou même la priorité au sport qui leur procure une sorte de salaire d'appoint.

« Ce qui revient à accepter tacitement le retour à une situation de fait à laquelle on se flattait d'avoir mis laborieusement un terme et qui peut se résumer trivialement ainsi: « Le sport c'est l'affaire des pauvres types, » les garçons ou les filles de valeur ont mieux » à faire. »

« Maintenir coûte que coûte le sport de compétition et de haute compétition — du moins lorsqu'il s'agit des Jeux Olympiques — dans le domaine des activités désintéressées, c'est-à-dire dans celui des loisirs, c'est la seule façon de sauvegarder sa dignité, de limiter ses excès.

L'amateurisme désormais doit aussi jouer le rôle de frein et de garde-fou. Invoquer le mauvais exemple des autres n'est pas une excuse. On n'est jamais obligé de le suivre et il est toujours méritoire de montrer le bon. Ne serait-ce que pour dénoncer les abus avec conviction. Ayons le courage de le faire. »

N. d. l. R.: *Nous avons une trop respectueuse admiration du Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports de France pour nous ingérer dans les affaires sportives françaises. Cependant nous ne pouvons nous empêcher de partager entièrement les vues exprimées par M. Jean-François Brisson du Figaro.*

*

Mlle MARIE-THÉTÈSE EYQUEM est inspectrice principale de la Jeunesse et des Sports au Haut Commissariat en France. Nous saisissons avant tout l'occasion qui nous est donnée de féliciter M^{lle} Eyquem pour le 2^e Grand Prix Littéraire d'Art Dramatique du Casino d'Enghien qu'elle vient de recevoir pour sa pièce *Le plus beau parti de France*. Elle a également été élue présidente, à Washington, de l'« International Association of Physical Education and Sports for Girls and Women ». Ainsi l'on comprendra mieux tout l'intérêt qu'elle porte à la participation féminine aux Jeux Olympiques, sujet qui fit l'objet de son article qui a paru également dans *Défense du Sport*. Nous ne voulons pas revenir sur celui que nous avons fait paraître sur ce même sujet dans notre bulletin N° 76, mais aimerions tout de même relever quelques citations données par M^{lle} Eyquem, citations que nos lecteurs apprécieront au gré de leur sympathie pour le sport féminin que nous, personnellement et sans engager le Comité International Olympique, approuvons.

L'auteur relève tout d'abord qu'aux 2^{es} Jeux Olympiques de Paris, en 1900, sur un total de 1066 athlètes, on ne comptait que

6 femmes, alors qu'à Rome en 1960, sur 5902 athlètes, il y eut 651 femmes. On peut donc en tirer les conclusions suivantes, dit l'auteur: « Tous les pays où la civilisation a permis de promouvoir les femmes, engagé des sportives aux Jeux Olympiques. Il s'agit donc d'un fait social. »

« Nous savons que les performances masculines et féminines ne sont pas comparables sur le plan biologique. Jamais les performances féminines, à égalité d'entraînement et de technique, n'atteindront les performances masculines. » En citant le grand adversaire du sport féminin Pery Cerruti qui prétendait que « si une femme veut participer aux Jeux Olympiques, elle doit le faire contre les hommes. Les femmes devraient être exclues des Jeux Olympiques. Les Grecs, ajoutait-il, n'ont jamais permis à leurs femmes de prendre part à des compétitions ». Très malicieusement, M^{lle} Eyquem ajoute à ces remarques: « Il arrivait aussi aux Grecs de mettre en prison les sophistes, c'est-à-dire les gens qui raisonnaient faux. »

« De plus, ajoute-t-elle, l'information de M. Cerruti est inexacte. Un démenti lui a été infligé ici même, nous montrant une image de la merveilleuse *Laconienne* du Musée du Vatican. Il s'agit d'une athlète, participant aux épreuves athlétiques des Jeux Héroïques qui se disputaient à Olympie tous les cinq ans. D'une part ces sportives combattaient entre elles; d'autre part, le parcours qu'elles devaient effectuer n'était pas le même que celui des hommes. On en retranchait environ 1/6. Aujourd'hui les distances sont les mêmes, les femmes courent donc plus longtemps que les hommes. Une des solutions ne consiste-t-elle pas dans l'adoption d'un processus identique à celui qu'a utilisé la Fédération Internationale de Gymnastique en ce qui concerne la gymnastique féminine? Celle-ci, autrefois orientée par des techniciens hommes, est maintenant orientée par des femmes réunies dans une Commission. Elles sont les artisanes des changements spectaculaires intervenus depuis dix ans qui ont peu à peu amené la gymnastique féminine

vers sa vérité. Qui aurait dit aux Jeux Olympiques de Londres, en 1948, devant les gesticulations pénibles des femmes aux barres parallèles et aux anneaux balançants, qu'on se disputerait un jour à prix d'or — comme cela s'est fait à Rome — les places d'un gymnase où elles évolueraient, parce qu'on ne savait pas ce qui triomphait le plus, de leur légèreté, de leur souplesse, de leur virtuosité, de la force de ces gymnastes ou de la grâce de ces danseuses. Les gymnastes ont donc prouvé l'exactitude de cet axiome: « Les femmes n'ont aucun intérêt à imiter les hommes car elles risquent de faire mal ce qu'ils font bien; mais quand elles évoluent dans leur propre sens, elles font bien ce qu'ils font mal. »

En parlant de l'action de cette association internationale qu'elle préside depuis peu, M^{lle} Eyquem déclare:

« Je pense que les femmes devraient figurer dans les Fédérations Internationales, dans les Comités Nationaux Olympiques et *au Comité International Olympique*. (Une femme préside la Fédération Internationale de Tir-à-l'Arc et une femme est secrétaire du Comité Olympique d'Afrique du Sud. *Réd.*) Ne participent-elles pas aux championnats du monde et ne disputent-elles pas les Jeux Olympiques?

» N'avons-nous pas démontré que les hommes, qui reprochent au sport féminin sa virilité, verraient le sport féminin devenir moins viril dans la mesure où ils s'en occuperaient moins?

» Le devoir de notre Association est de lutter dans tous les domaines, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, de la petite association au grand club, pour que la plus humble pratiquante, comme la plus grande championne, trouve dans le sport: l'équilibre, la joie, le chemin de la connaissance et de la maîtrise de soi, l'épanouissement de ses richesses intérieures et de sa féminité. »

En conclusion, dirons-nous, laissons aux femmes l'administration du sport féminin, et tout ira mieux... pour elles.